



PLAN VERT :
Collectivité viable



Présenté à la Ville de Saint-Quentin

Par :
Foreau consultants inc.
40, rue Court
Edmundston, NB
E3V 1S8



7 juillet 2008

Table des Matières

Mise en contexte.....	3
1. INTRODUCTION.....	4
2. MÉTHODOLOGIE.....	4
3. VISION.....	5
3.1. Recommandation et actions.....	5
4. L’EAU.....	6
4.1 Économie d’eau potable.....	6
4.2 Qualité de l’eau.....	7
5. TERRITOIRE.....	8
5.1 Espaces verts et foresterie urbaine.....	9
6. ÉNERGIE.....	10
6.1 Efficacité énergétique et économie d’énergie.....	10
6.2 Énergies renouvelables.....	11
7. MATIÈRES ET MATÉRIAUX.....	11
7.1 Gestion des matières résiduelles.....	12
7.2 Achats municipaux.....	12
8. SOCIÉTÉ.....	13
8.1 Santé.....	13
9. ÉCONOMIE.....	14
9.1 Agriculture.....	14
9.2 Valeur ajoutée.....	15
10. QUALITÉ DE L’AIR.....	15
10.1 Suivi de la qualité de l’air.....	16
10.2 Politique municipale sur la qualité de l’air.....	16
11. COMMUNICATION.....	17
12. CONCLUSION.....	18
RÉFÉRENCES.....	19

Mise en contexte

La Ville de Saint-Quentin a entrepris le processus de planification de collectivité viable en septembre 2007. La définition de cette dernière se présente comme suit : Il s'agit de minimiser les impacts environnementaux du fonctionnement de la municipalité tout en s'assurant de la santé de la vie économique et sociale. Afin d'atteindre cet objectif, l'activité d'implication des principaux intéressés, c'est-à-dire les citoyens, s'est déroulée lors de quatre séances publiques. Cette approche de gestion participative fait en sorte que les citoyennes et citoyens peuvent prendre le projet en mains. En fait, les citoyennes et citoyens sont bien souvent les vrais spécialistes de la réalité environnementale, économique et sociale de la communauté dans laquelle ils vivent. Ce type d'approche améliore également les chances que le projet soit accepté par la majorité de la population, ce qui est essentiel au succès du projet. En premier lieu, les citoyens ont d'abord été initiés au concept de la communauté viable, puis à une vision commune. En deuxième lieu, un bilan de la situation actuelle a été présenté aux participants. Cette information a donc permis aux citoyens de bien comprendre où ils se situaient par rapport à cette vision et à se poser diverses questions stratégiques afin de l'atteindre. Ce processus s'est fait en deux étapes : Les participants ont examiné 17 questions stratégiques pour n'en considérer que 4 à la suite d'un processus d'élimination. Les réponses à ces dernières représentent la phase finale du plan de collectivité viable de la Ville de Saint-Quentin pour terminer avec un ensemble de recommandations et d'actions qui devraient permettre à la Ville de devenir une collectivité viable.

1. INTRODUCTION

La richesse naturelle qui entoure la région de Saint-Quentin représente un des plus beaux bijoux de la province du Nouveau-Brunswick. En 2006, la région, qui dépend principalement de la transformation première des ressources forestières, a dû faire face à de nombreux défis qui découlaient directement de cette dépendance. Il est donc devenu évident, pour le Conseil de ville, d'entreprendre, en 2006, un virage vert par l'entremise de l'élaboration d'un plan de collectivité viable. Ce plan représente la première étape afin d'assurer que Saint-Quentin devienne une Ville où les citoyens travaillent ensemble à son développement afin que les générations futures puissent s'y épanouir tout autant que les citoyens d'aujourd'hui. Le présent plan est le fruit de quatre séances publiques qui se sont déroulées entre novembre 2007 et mai 2008. Ce qui en découle est une vision communautaire ainsi qu'un nombre de recommandations qui permettront aux citoyens de transformer leur ville afin d'améliorer les conditions environnementales et économiques. Le présent plan présentera donc la vision ainsi qu'un nombre de recommandations. Ces dernières seront présentées sous divers thèmes principaux dont l'eau, le territoire, l'air, l'énergie, les matières et matériaux, la société et l'économie. Ces recommandations découlent directement des discussions engendrées lors des séances de consultation mais s'inspirent également d'autres modèles du Nouveau-Brunswick, comme les Villes de Dieppe et de Bouctouche.

2. MÉTHODOLOGIE

Le plan de collectivité viable a été dirigé par la firme d'expert-conseil environnementale FOREAU consultants inc. Les séances d'information ainsi que les rapports des phases I à IV ont été élaborés par monsieur Sébastien Duguay accompagné de monsieur Martin La Chapelle, tous deux employés contractuels de FOREAU. Les actions suivantes ont été entreprises afin de procéder à l'élaboration du plan de collectivité viable :

20 novembre 2007

Première séance publique : explication du concept du plan de collectivité viable, établissement d'une vision – Rapport Phase I

21 janvier 2008

Deuxième séance publique : présentation du portrait global de la Ville, analyse des forces et faiblesses. – Rapport phase II

25 février 2008

Troisième séance publique : définition des questions stratégiques et sélection finale – Rapport phase III

14 avril 2008

Quatrième séance publique : réponse aux questions stratégiques – Rapport phase IV

7 juillet 2008

Présentation du rapport final

3. VISION

Le présent énoncé de vision a obtenu un consensus lors de la réunion du 20 novembre 2007. Elle se définit comme suit :

« Devenir un modèle environnemental en adoptant une gestion durable dans toutes nos activités afin d'assurer la viabilité économique de notre région ainsi que la qualité de vie de notre population. »

3.1. Recommandation et actions

Le Plan vert découle des étapes mentionnées ci-dessous. Ce plan est présenté sous forme thématique et émet des recommandations accompagnées des actions, des ressources, des échéances et des prix qui y sont liés. Ces recommandations devraient permettre à la Ville d'atteindre ses objectifs de collectivité viable ainsi que la vision établie par les citoyens.

4. L'EAU

Les citoyens de Saint-Quentin comprennent depuis longtemps l'importance de protéger la ressource de l'eau. La Ville a été, entre autres, la première municipalité à se doter d'un plan de gestion de bassin versant afin de régler systématiquement l'ensemble des sources de pollution. La présente section abordera donc ce premier thème.

4.1 Économie d'eau potable

Recommandation 1.

Mettre en place divers programmes participatifs d'économie d'eau.

Actions :

- Procéder à l'élaboration d'un modèle de programme participatif de réduction d'eau.
- Procéder à des ateliers de formation avec le public et des intervenants ciblés.
- Quantifier l'utilisation de l'eau actuelle afin d'évaluer l'efficacité de l'intervention.

Les programmes participatifs encouragent une famille, une entreprise ou une institution à prendre conscience de leur consommation d'eau et élaborent, avec l'aide d'un guide technique, des solutions afin de diminuer leur consommation d'eau.

Recommandation 2

Procéder à une étude liée à la faisabilité d'implantation de compteurs d'eau.

Actions :

- Procéder à l'embauche d'une firme d'expert-conseil afin d'élaborer l'étude.
- Définir les groupes cibles qui pourraient participer à l'élaboration de l'étude.
- Établir une stratégie d'implantation des compteurs.
- Sensibiliser la population à la notion « utilisateur-payeur ».

Recommandation 3

Remettre en marche un puits désaffecté afin de fournir de l'eau non traitée à certaines industries ainsi que pour ses propres besoins, tels le nettoyage des routes et l'arrosage de pelouse.

Actions :

- Vérifier l'état des installations abandonnées.
- Analyser les coûts de restauration et d'achat de nouveaux équipements afin de remettre les installations en marche.
- Négocier des tarifs d'approvisionnement avec les divers utilisateurs.
- Quantifier le volume d'eau non potable utilisée.

Afin de prêcher par l'exemple et de diminuer son utilisation d'eau potable pour des fins non potables, la Ville serait en mesure de remettre en marche un puits désaffecté qui pourrait fournir de l'eau non traitée à des industries (ex. : terrain de golf, scierie lave-auto).

4.2 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est un enjeu important pour les résidents : de nombreuses discussions lors des séances publiques ont eu lieu à cet égard. Conserver une eau de qualité pour les prochaines générations demande des efforts continus et la Ville de Saint-Quentin constitue un exemple pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Elle a été la première à mettre de l'avant une planification systématique du bassin versant.

Recommandation 4

Continuer les efforts afin de voir à l'élimination de sources de contamination dans son bassin versant par l'entremise d'un plan d'action élaboré en 2004.

Actions :

- Sécuriser le financement afin de pouvoir éliminer les sources de pollution restantes.
- Continuer les efforts de vérification de la variation de la qualité de l'eau.
- Continuer les inspections annuelles du bassin afin de suivre son évolution.
- Continuer à appuyer le comité de gestion de bassin versant du ruisseau Five Fingers.

5. TERRITOIRE

Le territoire de la ville de Saint-Quentin comprend de vastes forêts et de nombreux paysages resplendissants. Le potentiel des activités de plein air qui peuvent s'y dérouler est considérable. Cependant, ces dernières se font principalement par les citoyens et avec peu de structures. En fait, peu d'évènements organisés liés à des activités de plein air ont lieu dans la ville.

Recommandation 5

Commander l'élaboration d'un plan écotouristique afin de valoriser davantage les aspects naturels du territoire et de diversifier l'économie locale.

- Sécuriser le financement pour l'embauche d'un consultant.
- Établir une stratégie afin de mettre en œuvre les recommandations découlant du rapport.
- Établir un partenariat avec le ministère de Tourisme et Parcs pour réaliser les actions proposées.

5.1 Espaces verts et foresterie urbaine

La proximité d'une trame végétale ponctuée de parcs et jardins est un élément déterminant en matière de localisation résidentielle : L'accroissement d'espaces verts à l'intérieur de la ville permettrait d'augmenter la valeur des résidences avoisinantes et permettrait aux citoyens de bénéficier d'espaces de repos verts.

Recommandation 6

Accroître la présence d'espaces verts à l'intérieur de ses limites

Actions :

- Établir le financement afin de voir à la réalisation d'un plan d'aménagement paysager pour le parc Hector Savoie.
- Proposer une firme responsable pour le plan d'aménagement paysager.
- Obtenir le financement afin de réaliser les travaux du parc.
- Réaliser un plan d'aménagement de foresterie urbaine.
- Établir une plantation de feuillus nobles aux deux entrées de la ville (route 17).
- Accroître le nombre d'arbres présentement sur le territoire.

6. ÉNERGIE

Dans le sens commun, l'énergie désigne tout ce qui permet d'effectuer un travail, fabriquer de la chaleur, de la lumière, de produire un mouvement. Nous en sommes dépendants et cette dernière représente normalement la dépense la plus importante pour les municipalités. Il devient donc nécessaire d'établir de nouvelles façons de faire et d'innover afin de réduire la consommation énergétique. L'économie d'énergie résultent de la limitation de production et de la consommation d'énergie, en particulier d'énergie non renouvelable produite à partir de combustibles fossiles : pétrole, gaz, charbon, tourbe, etc.

6.1 Efficacité énergétique et économie d'énergie

Toute organisation cherche à maximiser son efficacité, c'est-à-dire accomplir les tâches avec le moins de ressources possibles. Cette efficacité permet d'économiser des ressources financières et, dans le cas de l'énergie, de réduire les rejets nocifs dans l'environnement et l'utilisation de ressources non renouvelables.

Recommandation 7

Améliorer son efficacité énergétique dans son fonctionnement quotidien.

Actions :

Embaucher un expert en efficacité énergétique qui pourra :

- examiner l'efficacité énergétique des bâtiments actuels;
- améliorer l'efficacité énergétique des systèmes de chauffage actuels ainsi que l'ensemble des équipements intérieurs (ex. : éclairage, ordinateur, air climatisé);
- procéder à une analyse de retour sur l'investissement;
- découvrir les programmes gouvernementaux afin de minimiser l'investissement initial et de maximiser le retour;
- examiner la possibilité d'intégrer la norme LEED lors de la construction future d'infrastructures;

- développer une stratégie d'implantation des recommandations proposées par les experts;
- élaborer un plan et une politique d'économie d'énergie pour la municipalité;
- établir une politique contre la marche au ralenti, tant pour la flotte municipale que pour la population.

6.2 Énergies renouvelables

Malgré les efforts d'économie d'énergie, il demeure qu'une grande partie de l'énergie que nous consommons provient directement des combustibles fossiles. La combustion de ces matières contribue aux phénomènes des changements climatiques ainsi qu'aux pluies acides. De plus, l'augmentation du prix de ces matières rend leur utilisation de moins en moins intéressante d'un point de vue économique.

Recommandation 8

Prioriser l'achat d'énergie verte dans les limites des moyens financiers à sa disposition.

Action

- Former un comité qui aura pour fonction d'étudier les possibilités de développement des énergies renouvelables dans la municipalité.

7. MATIÈRES ET MATÉRIAUX

Les matières et matériaux utilisés dans une municipalité, et ce tant dans la gestion interne que par la population, ont un impact important sur notre environnement. Ceux-ci doivent être extraits, transformés, transportés, utilisés jusqu'à la fin de leur vie utile. Tout ce cycle de vie produit de l'eau pollué, une utilisation intensive de sources d'énergies non renouvelables, ce qui aura également pour effet de polluer l'air que nous respirons. Heureusement, plusieurs outils et pratiques sont à la portée des municipalités pour diminuer leur impact environnemental.

7.1 Gestion des matières résiduelles

Gérer les matières résiduelles au sein d'une municipalité n'est pas une mince affaire. Afin de maximiser les chances de réussite, il faut connaître le territoire couvert, les ressources disponibles du territoire, la quantité de matières envoyées à l'enfouissement, etc. Cette collecte de données permet de bien cibler nos forces et nos faiblesses en plus de se donner des objectifs tangibles ainsi que les moyens de les atteindre.

Recommandation 9

Amorcer le processus de réalisation d'un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et encourager la population à composter les résidus verts ainsi que les résidus de table.

Actions :

- Procéder à l'embauche d'un consultant afin de mener à terme une étude de gestion des matières résiduelles.
- S'associer avec des municipalités avoisinantes afin d'augmenter le volume de matières recyclables potentielles.
- Établir des éco-centres en collaboration avec les municipalités avoisinantes afin de minimiser le nombre de dépotoirs illégaux et de diminuer leurs coûts d'enfouissement.
- Adopter la pratique de l'herbicyclage sur tous les terrains municipaux.
- Instaurer un programme de recyclage complet dans les édifices municipaux.

7.2 Achats municipaux

La municipalité, par son fonctionnement, nécessite un approvisionnement important en ressources de toutes sortes. Les choix qu'elle fait ont des incidences sur la qualité de l'environnement, aussi bien ici qu'ailleurs. Elle a donc une immense responsabilité en ce qui à trait à sa consommation. L'incorporation de critères de durabilité dans les gabarits d'achat permettrait à la municipalité de prendre un engagement ferme et de structurer ses actions envers une meilleure qualité de l'environnement.

Recommandation 10

Se doter d'une politique d'achat écologique qui englobe tous les produits dont la municipalité a besoin pour son fonctionnement.

Action :

- Obtenir la collaboration du comité vert afin de créer une politique d'achat pour la Ville.

8. SOCIÉTÉ

La société représente l'état des êtres vivants qui vivent dans un groupe organisé. La Ville de Saint-Quentin représente donc se « groupe » et elle joue un rôle important sur l'état physique et le bien-être des citoyens. La promotion d'activités physiques, l'existence d'infrastructures sportives ainsi que leur qualité produiront un impact direct sur le bien-être des citoyens. De plus, l'aspect culturel joue un rôle important sur l'état des citoyens et définit l'ensemble des traits distinctifs des résidents. L'implication de la Ville dans ce secteur est donc primordiale afin de limiter l'exode et, par le fait même, d'attirer de nouveaux résidents.

8.1 Santé

Un vieux dicton s'énonce comme suit : « Comme à la fois en importance et dans le temps, la santé précède la maladie, nous devrions considérer en premier lieu comment préserver la santé et, ensuite, déterminer comment traiter mieux la maladie » Galien, 170 avant JC. La Promotion d'un mode de vie sain (nourriture, exercice physique) devient donc une importante composante d'une collectivité viable.

Recommandation 11

La municipalité joue un rôle prédominant dans la promotion d'un mode de vie sain par l'entremise de divers programmes d'alimentation et d'activités physiques

Actions :

- Créer un comité santé.
- Promouvoir des programmes tels « Acti-Menu », « j'arrête j'y gagne », « Défis santé 5/30 ».
- Organiser des activités participatives auprès des citoyens (ex. : citoyen qui perd le plus de poids).
- Les employés municipaux adhèrent au « Défis santé 5/30 ».

9. ÉCONOMIE

Les séances publiques ont démontré que l'enjeu et la préoccupation principale des participants est l'économie, la Ville ayant subi une importante fermeture d'usine de bois franc cette année. L'économie locale, étant principalement basée sur le secteur forestier, a un besoin pressant de diversification économique. Il pourrait d'ailleurs s'agir d'une question de survie pour la ville.

9.1 Agriculture

Le secteur de l'agriculture fut autrefois un moteur économique important pour la région de Saint-Quentin. Ce secteur a cependant régressé depuis les dix dernières années. Le manque de relève, des marchés difficiles ne sont que quelques causes évoquées pour expliquer cette situation.

Recommandation 12

Revaloriser l'agriculture par l'entremise de coopérative et de transformation locale de produits à valeur ajoutée.

Actions :

- Communiquer avec les agriculteurs afin de mieux connaître leurs besoins et leur volonté de procéder à la transformation de leurs produits locaux et d'établir un nouveau modèle de coopérative.
- Établir une stratégie de développement de produits à valeur ajoutée avec les agriculteurs.

- Offrir de l'aide technique et logistique aux agriculteurs afin de minimiser leur impact sur l'environnement.

9.2 Valeur ajoutée

L'entreprise principale de la Ville utilise principalement les matières premières de la région pour simplement en faire une transformation première. Afin de dénicher des marchés potentiels de produits à valeur ajoutée et ainsi de diversifier l'économie, il est recommandé que :

Recommandation 13

Procéder à l'embauche d'un agent de développement économique afin de diversifier l'économie et de dénicher des marchés liés principalement à la valeur ajoutée de produits locaux

Actions :

- Sécuriser le financement pour l'embauche – une période de quatre ans serait préférable.
- Procéder à l'embauche de l'agent.
- Établir une stratégie de développement économique afin d'accroître le nombre de produits de valeur ajoutée et d'accroître la transformation locale des ressources.
- Voir à la mise en œuvre du plan écotouristique
- Voir à l'établissement de nouveaux services gouvernementaux.
- Réaliser des ateliers de formation entrepreneuriale auprès des jeunes de niveau secondaire.

10. QUALITÉ DE L'AIR

La qualité de l'air que nous respirons influence notre santé et notre mieux-être en général. La pollution atmosphérique a des effets néfastes importants sur la santé humaine, sur l'environnement naturel et, potentiellement, sur le rendement de l'économie. Les activités humaines qui contribuent à la pollution atmosphérique incluent l'utilisation de véhicules à moteur,

la combustion de carburants fossiles à des fins résidentielles et industrielles, la production d'électricité des centrales thermiques et le chauffage au bois domestique.

10.1 Suivi de la qualité de l'air

En ce moment, la Ville de Saint-Quentin ne possède aucune donnée sur la variation de la qualité de l'air. Il est donc présentement impossible de connaître cette dernière et d'y voir si des actions entreprises ont réellement un impact.

Recommandation 14

Établir une station de surveillance de la qualité de l'air afin d'en connaître sa variation et son niveau de qualité

Action

- Entreprendre des démarches auprès du Ministère de l'Environnement afin d'obtenir une station de surveillance de la qualité de l'air

10.2 Politique municipale sur la qualité de l'air

L'établissement de diverses politiques municipales, tant pour l'achat de véhicules municipaux que pour la législation des règlements du virage à vide, peuvent avoir d'importantes conséquences positives pour la qualité de l'air.

Recommandation 15

Adopter diverses politiques internes concernant l'achat et l'utilisation de sa flotte de véhicules.

Action

- Établir des politiques d'achat interne afin d'obtenir une flotte de véhicules moins polluants.

11. COMMUNICATION

Afin d'assurer le succès du Plan vert et de son acceptation par les citoyens de la ville, son contenu, son message et ses actions doivent être communiqués de façon efficace.

Recommandation 16

Création d'une stratégie de communication afin d'assurer le succès du Plan vert.

Actions

- Développer une stratégie de communication afin d'informer la population sur l'évolution du Plan, ses buts et les résultats obtenus avec le temps.
- Consulter d'autres municipalités afin de prendre connaissance de leurs stratégies de communication et d'adapter cette réalité à leur propre plan de communication.

12. CONCLUSION

Le Plan vert découle d'un processus de quatre séances publiques où les citoyens ont eu l'occasion de définir l'orientation du plan. Le Plan vert de Saint-Quentin est donc composé de 16 recommandations, accompagnées d'un nombre d'actions qui, si réalisées, permettra d'atteindre la vision établie par les citoyens. Ces recommandations abordent, entre autres, les thèmes de l'eau, du territoire (sol), de l'air, de l'économie et de la vie sociale. Une première évaluation du coût brute du plan démontre qu'un montant initial de l'ordre de L'accroissement du nombre d'espaces verts, la mise en place d'un plan de gestion de matière résiduelle, la diversification de l'économie par l'entremise de la création de produits à valeur ajoutée représente tous d'imposants défis pour la Ville. Il importe donc que les instances provinciale et municipale participent financièrement et techniquement afin d'assurer le succès du plan et, par le fait même, l'atteinte du statut de collectivité viable.

RÉFÉRENCES

Publication des résultats et initiatives entreprises tout au long de l'implantation de ce plan

Liu, L. Human Health Effects of Fine Particulate Matter: Update in Support of the Canada-wide Standards for Particulate Matter and Ozone, document de travail préparé pour le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, Santé Canada, Ottawa, 2004.

Environnement Canada, Statistique Canada et Santé Canada. Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement 2007. Ottawa, Statistique Canada, 2007 (no. de cat. 16-251-XIF).

Pour de plus amples renseignements sur l'ozone troposphérique et les particules fines ainsi que sur la méthodologie utilisée pour les indicateurs de la qualité de l'air d'Environnement Canada, voir la rubrique Qualité de l'air du glossaire.

Liu, L. Human Health Effects of Fine Particulate Matter: Update in Support of the Canada-wide Standards for Particulate Matter and Ozone, document de travail préparé pour le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, Santé Canada, Ottawa, 2004.

Environnement Canada, Statistique Canada et Santé Canada. Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement 2007. Ottawa, Statistique Canada, 2007 (no. de cat. 16-251-XIF).

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

ACTIONS

ÉCHÉANCES

RESPONSABLE DES

BUDGET PRÉLIMINAIRE



1. Mettre en place divers programmes participatifs d'économie d'eau.			
Actions	Ressources	Échéances	Coûts
Procéder à l'élaboration d'un modèle de programme participatif de réduction d'eau.	Environnement Canada, Ville	Septembre 2008	Aucun
Procéder à des ateliers de formation avec le public et des intervenants ciblés.	Ville, consultants	Novembre 2008	5 000,00 \$
Quantifier l'utilisation de l'eau actuelle afin d'évaluer l'efficacité de l'intervention.	Responsable de l'usine, Ville, consultants	Juin 2009	15 000,00 \$
Total			20 000,00 \$

2. Procéder à une étude liée à la faisabilité d'implantation de compteurs d'eau.			
Actions	Ressources	Échéances	Coûts
Procéder à l'embauche d'une firme d'expert-conseil afin d'élaborer l'étude.	Consultants, Ville	Juillet 2008	Aucun – déjà inclus dans le financement de la FCM
Définir les groupes cibles qui pourraient participer à l'élaboration de l'étude.	Ville, consultants	Juillet 2008	Aucun
Établir une stratégie d'implantation des compteurs.	Conseil de ville, administration et consultant	Septembre 2008	Aucun
Sensibiliser la population à la notion « utilisateur-payeur ».	Ville	Novembre 2008	Aucun
Total			Aucun

3. Remettre en marche un puits désaffecté afin de fournir de l'eau non traitée à certaines industries ainsi que pour ses propres besoins, tels le nettoyage des routes et l'arrosage de pelouse.			
Actions	Ressources	Échéances	Coûts
Vérifier l'état des installations	Consultants, Ville	Novembre	6 000,00 \$

abandonnées.		2008	
Analyser les coûts de restauration et d'achat de nouveaux équipements afin de remettre les installations en marche.	Ville, consultants	Novembre 2008	8 000,00 \$
Négocier des tarifs d'approvisionnements avec les divers utilisateurs.	Conseil de ville, administration	Janvier 2009	Aucun
Quantifier le volume d'eau non potable utilisée.	Ville	Janvier 2010	Aucun
Total			14 000,00 \$

4. Continuer les efforts afin de voir à l'élimination de sources de contamination dans son bassin versant par l'entremise d'un plan d'action élaboré en 2004.

Actions	Ressources	Échéances	Coûts
Sécuriser le financement afin de pouvoir éliminer les sources de pollution restantes.	Consultants, Ville	Mai 2009	Aucun
Continuer les efforts de vérification de la variation de la qualité de l'eau.	Ville, consultants	Juin 2010	7 000,00 \$/an
Continuer les inspections annuelles du bassin afin de suivre son évolution.	Conseil de ville, administration	Aucune	5 000,00 \$/an
Continuer à appuyer le comité de gestion du bassin versant du ruisseau Five Fingers.	Ville	Aucune	10 000,00 \$/an
Total			22 000,00 \$/an

5. Commander l'élaboration d'un plan écotouristique afin de valoriser davantage les aspects naturels du territoire et de diversifier l'économie locale.

Actions	Ressources	Échéances	Coûts
Sécuriser le financement pour l'embauche d'un consultant.	Ville	Mai 2009	50 000,00 \$
Établir une stratégie afin de mettre en œuvre les recommandations découlant du rapport.	Ville, consultants	Septembre 2009	Aucun
Établir un partenariat avec le	Conseil de ville,	Aucune	Aucun

ministère de Tourisme et Parcs pour la mise en œuvre des actions qui seront proposées.	administration		
Total			50 000,00 \$/an

6. Accroître la présence d'espaces verts à l'intérieur de ses limites			
Actions	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Établir le financement afin de voir à la réalisation d'un plan d'aménagement paysager pour le parc Hector Savoie.	Ville	Mai 2009	Aucun
Proposer une firme responsable pour le plan d'aménagement paysager.	Ville, consultants	Juin 2009	50 000,00 \$
Obtenir le financement afin de réaliser les travaux du parc.	Conseil de ville, administration, FCM	Juin 2010	200 000,00 \$
Réaliser un plan d'aménagement de foresterie urbaine.	Ville, consultants	Juin 2011	20 000,00 \$
Établir une plantation de feuillus nobles aux deux entrées de la ville (route 17).	Ville	Juin 2009	1 200,00 \$
Accroître le nombre d'arbres présentement sur le territoire.	Ville et citoyens, comité de l'environnement	Juin 2009	2 000,00 \$
total			284 000,00 \$

7. Améliorer son efficacité énergétique dans son fonctionnement quotidien.			
Actions	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Examiner l'efficacité énergétique des bâtiments actuels.	Ville, consultants	Septembre 2008	10 000,00 \$
Améliorer l'efficacité énergétique des systèmes de chauffage actuels ainsi que l'ensemble des équipements intérieurs (ex. : éclairage, ordinateur, air climatisé).	Conseil de ville, administration, FCM	Juin 2010	50 000,00 \$
Procéder à une analyse de retour sur l'investissement.	Consultants	Septembre 2008	Aucun
Découvrir les programmes gouvernementaux afin de minimiser l'investissement initial et maximiser le retour.	Ville	Janvier 2009	Aucun
Examiner la possibilité d'intégrer la norme LEED lors de la construction future d'infrastructures.	Ville, consultant	futur	Aucun
Développer une stratégie d'implantation des recommandations proposées par les experts.	Ville	Février 2009	Aucun
Élaborer un plan et une politique d'économie d'énergie pour la municipalité.	Conseil et administration, et consultant	Mars 2009	7 000,00 \$
Établir une politique contre la marche au ralenti, tant pour la flotte municipale que pour la population.	Conseil et administration	Juin 2009	Aucun
Total			67 000,00 \$

8. Prioriser l'achat d'énergie verte dans les limites des moyens financiers à sa disposition.			
Action	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Former un comité ayant pour fonction d'étudier les possibilités de développement des énergies renouvelables dans la municipalité.	Ville et consultants	Janvier 2008	5 000,00 \$
Total			5 000,00 \$

9. Amorcer le processus de réalisation d'un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et encourager la population à composter les résidus verts ainsi que les résidus de table.			
Actions	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Procéder à l'embauche d'un consultant afin de mener à terme une étude de gestion des matières résiduelles.	Ville et consultants	Janvier 2008	70 000,00 \$
S'associer avec des municipalités avoisinantes afin d'augmenter le volume de matières recyclables potentielles.	Saint-Quentin, Kedgwick	Janvier 2009	Aucun
Établir des éco-centres en collaboration avec les municipalités avoisinantes afin de minimiser le nombre de dépotoirs illégaux et de diminuer leurs coûts d'enfouissement.	Ville et consultant	Juin 2009	15 000, 00 \$
Adopter la pratique de l'herbicyclage sur tous les terrains municipaux.	Ville	Mai 2009	Aucun
Instaurer un programme de recyclage complet dans les édifices municipaux.	Ville	Janvier 2009	Aucun
Total			85 000,00 \$

10. Se doter d'une politique d'achat écologique qui englobe tous les produits dont la municipalité a besoin pour son fonctionnement.			
Action	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Obtenir la collaboration du comité vert afin de créer une politique d'achat pour la Ville.	Ville et comité vert	Jun 2009	Aucun
Total			Aucun

11. La municipalité joue un rôle prédominant dans la promotion d'un mode de vie sain par l'entremise de divers programmes d'alimentation et d'activité physique.			
Actions	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Créer un comité santé.	Ville	Janvier 2009	Aucun
Promouvoir des programmes tels « Acti-Menu », « j'arrête j'y gagne », « Défis santé 5/30 ».	Santé Canada	Janvier 2009	Aucun
Organiser des activités participatives auprès des citoyens (ex. : citoyen qui perd le plus de poids).	Ville et comité Santé	Jun 2009	2 000,00 \$
Les employés municipaux adhèrent au « Défis santé 5/30 »	Employés municipaux	Octobre 2008	Aucun
Total			2 000,00 \$

12. La Ville voit à la revalorisation de l'agriculture par l'entremise de coopérative et de transformation locale de produits à valeur ajoutée.			
Actions	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Communiquer avec les agriculteurs afin de mieux connaître leurs besoins et leur volonté de procéder à la transformation de leurs produits locaux et d'établir un nouveau modèle de coopérative.	Saint-Quentin, Kedgwick, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture	Janvier 2010	Aucun
Établir une stratégie de développement de produits à valeur ajoutée avec les agriculteurs.	Agriculteurs, responsable du développement économique, Ville	Juin 2009	100 000,00 \$
Offrir de l'aide technique et logistique aux agriculteurs afin de minimiser leur impact sur l'environnement.	Ville	Mai 2009	40 000,00 \$
Total			160 000,00 \$

13. Voir à ce que la Ville procède à l'embauche d'un agent de développement économique afin de diversifier l'économie et de dénicher des marchés liés principalement à la valeur ajoutée de produits locaux.			
Actions	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Sécuriser le financement pour l'embauche – période de quatre ans.	Ville, APECA, Entreprise Restigouche	Décembre 2008	240 000,00 \$
Procéder à l'embauche de l'agent.	Saint-Quentin	Janvier 2009	Aucun
Établir une stratégie de développement économique afin d'accroître le nombre de produits de valeur ajoutée et d'accroître la transformation locale des ressources.	Responsable du développement, Ville, chambres de commerce, consultants	Juin 2009	20 000,00 \$
Voir à l'établissement de nouveaux services gouvernementaux.	Ville, gouvernements fédéral et provincial	Mai 2010	Aucun
Réaliser des ateliers de formation entrepreneuriale auprès des jeunes de niveau secondaire.	Consultant, Ville	Mai 2010	10 000,00 \$
Total			270 000,00 \$

14. Voir à ce que la Ville procède à la mise en place d'une station de surveillance de la qualité de l'air afin d'en connaître la variation et la qualité.			
Action	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Entreprendre des démarches auprès du ministère de l'Environnement afin d'obtenir une station de surveillance de la qualité de l'air.	Ville, ministère de l'Environnement	Décembre 2009	Aucun
Total			Aucun

15. Voir à ce que la Ville établisse diverses politiques internes concernant l'achat et l'utilisation de sa flotte de véhicules.			
Action	Ressources	Échéances	Coûts (\$)
Établir des politiques d'achat interne afin d'obtenir une flotte de véhicules moins polluants.	Ville, ministère de l'Environnement	Décembre 2009	Aucun
Total			Aucun

16. Voir à ce que la Ville établisse une stratégie de communication afin d'assurer le succès du Plan vert.			
Action	Ressource	Échéances	Coûts (\$)
Développer une stratégie de communication afin d'informer la population sur l'évolution du Plan, ses buts et les résultats obtenus avec le temps.	Ville, consultant	Septembre 2008	5 000,00 \$
Consulter d'autres municipalités afin de prendre connaissance de leurs stratégies de communication et d'adapter cette réalité à leur propre plan de communication.	Ville, FCM	Septembre 2008	Aucun
total			5 000,00 \$